

ASEM Rapport d'activité 2016

Introduction

Les affaires courantes ont été traitées en sept séances d'une journée par le comité au complet, et l'élaboration de la stratégie et des objectifs annuels correspondants lors du séminaire de réflexion de deux jours et demi organisé du 1^{er} au 3 septembre 2016 à Nottwil (LU).

Ces activités ont été complétées par les assemblées et conférences suivantes :

- 11 mars, 10 juin et 18 novembre 2016, trois assemblées des délégués à Olten. L'assemblée de juin a été combinée avec la Conférence des présidences des associations cantonales.
- 2 décembre 2016, 13^e Conférence romande à Yverdon (VD)

L'ASEM réunit les associations cantonales des 26 cantons suisses et du Liechtenstein avec leurs 407 écoles de musique et quelque 280 000 élèves. Les membres sont organisés sous forme d'associations d'écoles de musique ou représentés par une école de musique lorsque celle-ci est la seule dans le canton.

Informations des secteurs d'activité

Les membres du comité ont travaillé de manière concertée et autonome dans leurs secteurs d'activité respectifs. Au milieu de l'année, Helga Loosli, responsable du secteur pédagogie, a quitté le comité après cinq ans d'engagement actif. Elle a fait office de trait d'union avec la Suisse romande, a élargi la Conférence romande en une conférence spécialisée animée par des conférenciers, et a participé à l'élaboration de la formation de directeur d'école de musique en Suisse romande (Diploma of Advanced Studies HES-SO Direction d'Ecoles de Musique, DAS DIREM). Nous remercions Helga Loosli et lui souhaitons beaucoup de succès dans son activité future. L'AD a élu à sa succession Valentin Gloor. La Suisse romande reste ainsi sans représentation au comité.

Le projet général et pluriannuel de l'«Ecole de musique de demain», lancé en 2015, a été poursuivi sous forme de sous-projets. Le développement du programme fédéral «jeunesse et musique» a été accompagné de façon intensive. Après s'être concentrée pendant des années sur l'initiative et les premières étapes de la mise en œuvre de l'article constitutionnel, l'association met désormais l'accent sur le développement des écoles de musique en tant qu'institutions de formation tournées vers l'avenir. La révision du guide de l'ASEM sur l'encouragement des talents, et le lancement du **quarte** Open Label avec cinq écoles pilotes de Suisse alémanique, ont été au centre des travaux. Tous les projets thématiques des secteurs sont intégrés dans le projet global et traités dans les groupes de travail avec le concours de délégués et d'autres spécialistes.

Direction

Christine Bouvard Marty, présidente

Mise en œuvre de l'article constitutionnel 67a

La nouvelle législation au niveau national est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, donnant également le coup d'envoi du programme «jeunesse et musique». La formation des experts et des moniteurs j+m a pu être planifiée et lancée en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFD) et l'organe d'exécution Res Publica Consulting (rpc). Les écoles de musique et les écoles de la scolarité obligatoire et du secondaire II ont pu être clairement intégrées dans le programme «jeunesse et musique» grâce à une coopération étroite avec l'OFC. L'équipe d'experts de l'ASEM gère une procédure d'inscription de haute qualité, coordonnée avec les associations partenaires ASM, SFO, ASME, Accordéon suisse. Dans le cadre du programme, 120 moniteurs, provenant en majorité d'écoles de musique, ont été formés jusqu'à la fin de l'année. Au programme des activités menées en perspective du Message culture 2020 ont figuré des rencontres régulières avec le groupe de coordination du Conseil suisse de la musique (CSM), des contacts avec les collaborateurs de l'OFC, des visites du Groupe parlementaire Musique (GPM) et des entretiens avec des parlementaires concernés.

Groupe de travail sur l'encouragement des talents

Les travaux engagés l'année dernière par un groupe de travail constitué d'experts de la Conférence des hautes écoles et du groupe d'intérêt des conservatoires ainsi que de représentants de l'ASEM (comité, Suisse romande, cantons sans haute école de musique) en perspective de l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'encouragement des talents se sont poursuivis. Le guide révisé a été mis en consultation auprès des associations cantonales.

quarte open label

La conception modulaire du système de gestion de la qualité «quarte open label» a été achevée et adoptée. La phase pilote a commencé à fin avril avec cinq écoles de musique (Huttwil, Michelsamt, Domat Ems/Felsberg, Steinen/Lauerz et Züricher Unterland), qui ont été soutenues par une séance d'information et un atelier. Les premières certifications sont prévues au printemps 2017. Le projet pilote pour la Suisse romande est également sur la bonne voie et devrait être lancé au printemps 2017.

Statistique 2015

L'évaluation de la statistique 2015 a été achevée. Le rapport est disponible en trois langues (d/f/i) et peut être consulté par les écoles de musique dans le domaine interne du site internet. Le questionnaire proposé pour la première fois en ligne et le soutien par le partenaire externe Dynelytics ont fait leurs preuves. Comme après l'enquête 2012, le questionnaire de la statistique 2015 sera aussi analysé de manière critique sur la base des connaissances acquises et adapté si nécessaire en prévision de la prochaine enquête. Nous saisissons cette occasion pour remercier cordialement les écoles de musique et les associations cantonales pour leur collaboration engagée.

Forum sur la formation musicale 2016

Le FFM 2016 était placé sous le thème général «Vers de nouveaux horizons». Les thèmes au programme des deux journées – «Le vent en poupe» et «Changement au quotidien» – ont captivé les participants et donné lieu à des discussions animées pendant les pauses. Pour la deuxième fois, le FFM a offert la possibilité de découvrir des modèles de bonnes pratiques issus des rangs des écoles de musique. Les dix finalistes du concours de projets organisé à l'occasion du 40^e anniversaire de l'ASEM ont présenté leurs modèles, qui portaient sur des thèmes tels que l'intégration d'enfants et adolescents issus de la migration, la collaboration à l'intérieur et à l'extérieur de l'école de musique, ou encore les nouvelles formes d'apprentissage. Les deux journées ont accueilli plus de 350 personnes, une participation élevée qui a répondu à toutes les attentes.

Bureau de l'AD

Anne Dinkel

Le bureau de l'AD, constitué de Anne Dinkel (VD), Susanne Gilg (ZH), et Andreas Schweizer (TG) jusqu'au 30.6, Stefanie Dillier (OW) depuis le 1.7, s'est réuni à deux reprises. Il s'est penché sur l'augmentation des cotisations de membre due au financement de la RMS, et sur la question du remplacement des membres sortants du comité. En automne, le bureau au complet a été invité au séminaire de réflexion du comité et a participé activement à l'élaboration du programme d'activité 2017 de l'ASEM. Il a examiné attentivement l'analyse et l'optimisation des procédures et des offres de l'ASEM, en mettant l'accent sur la communication avec la base et sur le projet général de l'«Ecole de musique de demain».

Public Affairs

Associations cantonales, nationales et internationales

Christine Bouvard Marty et Letizia Walser

Associations cantonales

Le secteur a de nouveau entretenu d'étroits contacts avec les associations cantonales en participant régulièrement à des assemblées générales cantonales et à des séminaires et tables rondes organisés pour l'occasion. Un accent particulier a été mis sur la présentation du nouveau programme fédéral j+m et son implantation dans le paysage actuel des écoles de musique. Par ailleurs, le soutien des associations cantonales dans les questions de politique éducative a constitué une tâche centrale du secteur.

A la demande de représentants de la Suisse italophone et après clarification précise des besoins, la traduction italienne de la newsletter a été lancée. A l'avenir, cet outil doit permettre d'améliorer l'information et la collaboration avec des acteurs des écoles de musique du Tessin et de quelques régions du canton des Grisons.

Associations nationales

L'ASEM a étroitement coopéré dans différents domaines avec des associations partenaires proches des écoles de musique: le Conseil suisse de la musique (CSM), la Conférence des hautes écoles de musique (CHEMS), l'Association jeunesse+musique (J+M) et diverses institutions de formation (hautes écoles pédagogiques).

Relations internationales

En mai 2016, l'ASEM a participé à l'assemblée des délégués de l'EMU à San Sebastian (E), au cours de laquelle différents modèles nationaux d'encouragement des talents ont été examinés. Le thème de «l'école de musique de demain» a été approfondi sous différentes perspectives par le groupe de travail germanophone LACHD (Liechtenstein, Autriche, Allemagne et Suisse) lors d'une réunion de tous les comités nationaux. La Suisse fait également partie du groupe de travail «Onda latina» des pays latins (Italie, France, Espagne, Luxembourg et Suisse). L'objectif est de renforcer la mise en réseau des différentes régions linguistiques d'Europe.

Conférence romande

Le 2 décembre 2016, l'école de musique d'Yverdon a accueilli la 13^e Conférence romande. La conférencière invitée, Lorenzetta Zaugg, de l'Office fédéral de la culture, a donné des informations sur le programme jeunesse et musique. L'autre thème principal à l'ordre du jour était le quarte open label avec le projet pilote en Suisse romande.

Pédagogie

Felix Bamert, Helga Loosli (jusqu'au 30.6.) et Valentin Gloor (depuis le 1. 7.)

Relations transversales et collaborations

Le secteur pédagogie a mené plusieurs entretiens de travail afin de garantir la continuité des connaissances lors des passages de témoin et de pouvoir identifier et définir les thématiques et les positions communes. Ces travaux ont débouché sur deux sous-projets du projet général «Ecole de musique de demain», dont la première mise en œuvre est prévue en 2017.

Un aperçu général de l'«Ecole de musique de demain» a été établi à l'intention de l'assemblée des délégués. Dans le cadre du travail en réseau, le savoir-faire du secteur pédagogie a été mis à profit dans de nombreux dossiers du comité (GT encouragement des talents, mise en œuvre de l'article constitutionnel 67a, programme jeunesse+musique, quarte open label).

Concours suisse de musique pour la jeunesse (CSMJ), collaboration de l'ASEM au Conseil de fondation du CSMJ

Le 41^e concours, avec ses diverses éliminatoires Entrada et la finale, a remporté un grand succès en enregistrant la participation de plus de 1500 jeunes. 386 candidats se sont qualifiés pour la finale organisée à la «Musikinsel Rheinau».

En collaboration avec la Conférence des directeurs des écoles suisses de jazz (DKSJ), une nouvelle stratégie intégrant une tournée dans des clubs pour le secteur jazz et pop a été développée et sera appliquée pour la première fois en 2017.

En 2016, la fondation CSMJ a une fois de plus bénéficié d'un soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC), des cantons et de nombreuses fondations et institutions. Le prix spécial de l'ASEM a à nouveau pu être attribué. Ses lauréats se sont produits lors du Forum sur la formation musicale (FFM) de 2016 à Baden.

Diplôme de directeur d'école de l'ASEM / MAS en gestion et direction d'institutions musicales

La sixième volée du Master of Advanced Studies (MAS) en direction et gestion d'institutions musicales de la Haute école de Berne a débuté au semestre d'automne 2015 avec le «CAS

gestion personnelle». Ce MAS en est ainsi à sa onzième année depuis le lancement de cette filière d'études. Dans le cadre du CAS Leadership, Hans Brupbacher, président de la Caisse de pension Musique et Formation, a présenté un exposé sur la «sécurité sociale», et les étudiants ont reçu des informations et de la documentation sur les services ASEM.

La filière intègre la formation de directeur d'école de musique ASEM. Les étudiants ayant suivi au moins trois des quatre modules CAS (Certificates of Advanced Studies) proposés («gestion personnelle», «leadership», «design et conception de projets» et «stage pratique») se voient décerner par l'ASEM le «Diplôme de directeur/directrice d'école de musique ASEM». A ce jour, 121 étudiantes et étudiants ont obtenu ce titre. Les diplômes (thèses de MAS) et rapports intermédiaires sont communiqués dans la Newsletter ASEM et dans la Revue musicale suisse RMS.

Communication et marketing

Andreas Weidmann

Niklaus Rüegg, délégué à la communication

Les différents canaux de communication de l'ASEM ont à nouveau été régulièrement utilisés en 2016 pour diffuser des informations sur les projets en cours de l'ASEM et sur des sujets issus du cercle des associations cantonales et des écoles de musique. La newsletter parue à 11 reprises reste l'un des principaux instruments de communication de l'ASEM. Outre ses effets internes, elle apporte aussi une importante contribution à l'impact extérieur de l'association faîtière. Les sujets traités dans la newsletter ont été repris dans la mesure du possible sur le site de l'ASEM ou dans les pages de l'association de la Revue musicale suisse (RMS), selon le principe de la communication intégrée.

Travail de presse et monitoring

Le travail médiatique actif et le monitoring régulier des médias ont à nouveau constitué d'importants piliers de la communication de l'Association. Les pages ASEM de la version imprimée de la Revue musicale suisse de même que les articles publiés dans la plate-forme en ligne de la RMS ont encore été utilisés de manière intensive pour approfondir certains sujets. Ainsi, 37 articles ont été publiés dans les 18 pages disponibles de l'édition imprimée, et également mis en ligne sur le site internet de la RMS, en allemand et la plupart aussi en français. Au total, 51 articles ont paru dans l'édition en ligne de la RMS, la plupart aussi dans les deux langues. Dans ses comptes rendus, le rédacteur responsable s'est concentré sur les projets menés par le comité, sur des manifestations régionales, nationales et internationales et sur la présentation des Services ASEM; la série consacrée aux vainqueurs du concours de bonnes pratiques de l'ASEM s'est prolongée tout au long de l'année. Dans la partie générale de la RMS, le rédacteur a rédigé trois grands reportages sur les thèmes «guitare électrique à l'école de musique», «collaboration entre école de musique et école obligatoire» et sur la réouverture du centre musical Florhof à Zurich.

Avec la revue de presse mensuelle, l'ASEM dispose d'un outil efficace qui permet d'identifier rapidement les tendances politiques ayant une influence sur la branche des écoles de musique, et qui montre aussi souvent des évolutions très réjouissantes au niveau des écoles de musique.

Commercialisation des services de l'ASEM

L'ASEM a regroupé sous la marque générale «Services ASEM» une gamme étendue de prestations. Celles-ci comprennent notamment la prévoyance professionnelle assurée par la

Caisse de pension Musique et Formation, ainsi que différentes assurances et autres prestations. Comme les années précédentes, ces offres ont régulièrement été signalées sur les différentes plateformes de communication de l'association.

Constat d'un besoin de renouvellement

Lors de son séminaire de réflexion de 2015, le comité de l'ASEM avait fixé les grandes lignes de la réorientation des activités de communication et donc du renouvellement de certains outils correspondants. Dans un atelier organisé à l'occasion de l'assemblée des délégués de juin 2016, les délégués et les présidences des associations cantonales ont effectué un examen critique des prestations de l'ASEM en matière de communication. Dans l'ensemble, l'association est en bonne voie dans ce domaine, mais une adaptation aux normes actuelles se révèle nécessaire pour certains instruments, notamment pour le site internet et l'outil de newsletter qui lui est rattaché. Les travaux y relatifs ont été engagés en automne et devraient être achevés d'ici fin 2017.

Support

Margot Müller

Assemblées et séances

Le secrétariat a proposé un support administratif pour toutes les manifestations de l'association, à savoir: trois assemblées des délégués, sept séances du comité, le séminaire de réflexion et la Conférence Romande. Il s'est particulièrement engagé au niveau administratif et organisationnel dans la préparation du FFM de janvier 2016.

Offre d'assurances / gestion de la santé à l'école de musique

Les offres d'assurances ont été présentées dans la Revue musicale suisse (RMS) et dans la newsletter. Le secrétariat a entretenu d'étroits contacts avec AXA, la Caisse de pension, Sanitas et UNIQA et participé aux entretiens annuels correspondants. Malgré les nouvelles dispositions de la FINMA, un nouveau contrat cadre a pu être signé avec Sanitas.

Finances

Les comptes 2016 bouclent sur un bénéfice net de Fr. 12'068.00. Le résultat plus positif que prévu est dû à une diminution des dépenses consécutive à des mutations dans le domaine des salaires, à des recettes supplémentaires dans les prestations d'assurance, ainsi qu'à des revenus provenant d'activité pour le programme j+m.

Projets

Le secrétariat a apporté un soutien administratif pour le projet général «Ecole de musique de demain» (communication et encouragement des talents) et pour des projets internes (révision de guides, actualisation des profils cantonaux et des législations cantonales, notices).

Programme jeunesse et musique

Le centre de coordination pour les associations ASM, SFO, Accordéon suisse et ASEM est administré par le secrétariat de l'ASEM.

Personnel

Après trois ans d'activité, Jovita Tuor a quitté le secrétariat de l'ASEM à fin septembre pour s'engager dans une nouvelle voie. En tant que co-secrétaire générale, elle a géré en particulier les dossiers de l'EMU, de l'AD, des séances du comité et de la statistique 2015 et a collaboré au sein de groupes de travail. Nous la remercions cordialement de son engagement et lui formulons nos meilleurs vœux pour l'avenir. Après ce départ, le comité a renouvelé l'organisation du secrétariat. Margot Müller a repris la direction du secrétariat et est désormais soutenue par Susanne Weber en qualité d'assistante de la secrétaire générale.

Remerciements de la présidente

L'année 2016 a été marquée par de nombreuses activités accomplies dans le cadre du comité, du secrétariat et des groupes de travail. Les membres du comité et le secrétariat ont été énormément sollicités par le rythme rapide imposé par les services officiels et les travaux occasionnés par le vaste projet de l'«Ecole de musique de demain». Aussi, je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à mes collègues du comité pour leur collaboration active et leur précieux soutien, aux deux secrétaires générales Margot Müller et Jovita Tuor pour la direction avisée de l'administration, ainsi qu'à Niklaus Rüegg pour ses contributions engagées dans la RMS.

Je remercie au nom de l'ASEM tous ceux qui ont aidé notre association à atteindre ses objectifs l'an passé, nos associations alliées, nos interlocuteurs à la Confédération et au parlement et tous nos autres partenaires pour leur bonne coopération en faveur de la formation musicale. J'exprime aussi ma gratitude au bureau de l'AD, aux délégués, aux présidences et comités cantonaux et aux écoles de musique pour le précieux soutien apporté tout au long de l'année.

Enfin, j'adresse également un grand merci à Hans Brupbacher, Christine Stücker, Angela Corbella et Sabrina Demontis pour l'agréable collaboration dans le cadre de la CP Musique et Formation, à Jean-Damien Humair, de la rédaction romande de la RMS, ainsi qu'à André Carruzzo et Alessia Meszaros - Albertini pour les travaux de traduction.

Association suisse des écoles de musique ASEM

Christine Bouvard Marty, présidente

Bâle, mars 2017

Abréviations

ASEM	Association suisse des écoles de musique
ASM	Association suisse des musiques
FFM	Forum sur la formation musicale
GPM	Groupe parlementaire Musique
OFC	Office fédéral de la culture
SFO	Société fédérale des orchestres
AD	Assemblée des délégués
RMS	Revue musicale suisse
RPC	Res Publica Consulting